

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 40

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE: La S.P.R. et les événements actuels. — S.P.R. - Comité central. — Séance commune des comités S.L.V.-S.P.R. — Vaud: Notre responsabilité civile. — Cours de gymnastique féminine. — Aigle. — Synode de l'Eglise nationale. — S.V.T.M. et R.S. — Morges: gymnastique. — Chœur mixte. — Remise des brevets à l'E.N. — Invitation. — Aubonne. — Le départ de S. Cornaz. — Nécrologie: P. Ferrier. — Extrait du procès-verbal du Conseil d'Etat. — Genève: Groupe des jeunes. — Volley-ball. — U.A.E.E.: Convocation. — C.E.M.E.A. — Neuchâtel: Mise au point. — Parmi nos membres. — Jura bernois: A. J. M. G. — Communiqué: Entraide aux jeunes par le travail. — S.S.M.G.: Cours d'hiver 1956. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz: Pro Juventute et l'écolier. — Jacques Bron: A la porte de l'étable. — Poésies. — Michel Béranek: L'inspiration ou « Au temps des lacutres ». — Bibliographie.

Partie corporative

LA S.P.R. ET LES ÉVÉNEMENTS ACTUELS

Profondément émus par les douloureux événements qui se déroulent actuellement dans le monde, événements qui sont une grave menace contre la paix et une offense à la dignité humaine, nous réaffirmons avec force notre indéfectible attachement à l'idéal et aux principes contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Nous invitons d'une manière pressante tous les enseignants à se pencher avec compassion sur le sort des victimes de ces événements, et à user de leur influence pour que triomphent la liberté, la justice et la paix.

Pour la S.P.R.:

A. Neuenschwander, président.

S. P. R. — COMITÉ CENTRAL

Le Comité central de la S.P.R. a tenu séance à Fribourg, le samedi 3 novembre, sous la présidence d'A. Neuenschwander.

Une abondante correspondance nous fait passer en revue de nombreuses affaires administratives et pédagogiques. Citons notamment la convocation, pour le 14 janvier, de la *Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels*, par l'Organisation internationale du Travail. Le corps enseignant suisse devra y être représenté.

Les sujets mis à l'étude par la F.I.A.I. sont: *l'enseignement de la géographie comme moyen de compréhension internationale et comment organiser l'orientation scolaire des enfants au cours de la scolarité obligatoire?*

La S.P.R. est disposée à continuer son appui aux *Journées pédagogiques internationales de Trogen*. A. Neuenschwander et A. Pulfer sont délégués au comité d'organisation de cette manifestation.

A. Neuenschwander donne un bref compte rendu des délibérations du *Bureau exécutif de la F.I.A.I.* à Hyères et E. Pierrehumbert de l'assemblée annuelle de la *S.S.P.S.* à Lugano.

La séance de *la commission administrative de l'Eduteur* aura lieu à Lausanne le samedi 15 décembre.

Une discussion plus longue a commencé l'étude de la proposition Jeanprêtre (renouvelée à l'assemblée des délégués d'Yverdon). Il s'agit d'instituer une commission qui comprendrait des représentants des autorités pour établir des manuels scolaires communs à tous nos cantons.

C'est, au fond, un des aspects de notre collaboration avec les autorités scolaires, non plus sur le plan cantonal, mais sur le plan romand, et l'élaboration ou le choix de manuels pourrait entraîner l'examen des programmes et aussi celui de la formation des instituteurs.

Tout le problème sera évoqué à l'assemblée de la Commission administrative du 15 décembre, à laquelle assistent les présidents des sections.

Enfin, le comité a préparé les sujets qui seront abordés à la séance commune avec les représentants du S.L.V.

SÉANCE COMMUNE DES COMITÉS S.L.V. - S.P.R.

Le dimanche 4 novembre, les deux comités se sont réunis à Fribourg sous la présidence d'A. Neuenschwander.

Le président félicite T. Richner, président du S.L.V. pour son élection au Bureau exécutif de la C.M.O.P.E. Il constate avec plaisir que le comité du S.L.V. est venu nombreux.

Journées de Trogen. Ces réunions sont importantes car elles permettent à de nombreux collègues, en dehors des comités, de prendre contact avec d'autres collègues suisses et étrangers, d'étudier des questions internationales et d'en discuter en toute liberté. C'est pourquoi la S.P.R. tient à s'y associer et elle est prête à faire la propagande nécessaire auprès de ses membres pour que la représentation romande ne soit pas seulement symbolique.

Le comité du S.L.V. pense que le nouveau comité d'organisation ne doit pas être formé par des représentants des associations, mais par des personnalités qui en prendront la responsabilité sans être liées par un mandat.

Pour l'avenir, peut-être conviendrait-il de prévoir des travaux centrés sur un seul thème au lieu d'une série de conférences sans lien entre elles.

Mais le gros problème pour nous reste celui de la langue ; les Romands hésitent à assister à des journées où l'allemand est presque seul parlé ; il faudrait augmenter le nombre des conférenciers s'exprimant en français et créer éventuellement des groupes de discussion d'après la langue des participants. On pourrait enfin demander aux D.I.P. d'accorder une modeste subvention aux participants.

La deuxième partie de l'ordre du jour était consacrée à un échange de vues sur nos relations entre les Fédérations internationales du corps enseignant. D'utiles précisions furent apportées pour mettre un peu de clarté dans des problèmes inextricablement emmêlés.

Toutes les discussions se poursuivirent dans une atmosphère de compréhension mutuelle, mais avec beaucoup de franchise et de bonhomie et elles laissent à tous les participants le sentiment d'avoir travaillé utilement dans une amicale collaboration. G. W.

VAUD

NOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE

Rappelons d'abord que tous les membres de la S.P.V. sont assurés en R.C. auprès de la « Winterthour » et cela pour la modique somme de 1.20 fr. par année (comprise dans la cotisation).

Des cas récents nous obligent à insister auprès de nos collègues pour qu'ils signalent **immédiatement** au Comité central S.P.V. les « sinistres » et événements fâcheux dans lesquels leur responsabilité est (ou pourrait être) engagée.

Certes, notre assureur s'est toujours montré très compréhensif, acceptant même des cas qui n'avaient pas été annoncés dans les délais ou qui n'étaient pas expressément compris dans le contrat qui nous lie. Ajoutons aussi qu'il y a lieu, le cas échéant, d'aviser aussi sans tarder l'employeur, c'est-à-dire le Département de l'instruction publique et des cultes (1er service).

N'oublions pas, cependant, que les frais engagés à la suite d'une **plainte pénale** ne sont pas couverts par notre R.C.

Par ailleurs, le C.C. étudie actuellement si une assurance qui nous fournirait en tout temps une **assistance juridique** serait utile au corps enseignant et à quelles conditions. E. B.

COURS DE GYMNASTIQUE FÉMININE

Rappelons le cours organisé par l'A.V.M.G. le 17 novembre 1956 à la halle de gymnastique du Collège de la Pontaise. Ce cours est indemnisé. Voir « Bulletin » de samedi 3 novembre, page 856.

SECTION D'AIGLE

Cet après-midi, à 14 h. 30 au Collège : Assemblée d'automne.

SYNODE DE L'ÉGLISE NATIONALE

Selon la coutume, le Comité S.P.V. a été gracieusement invité à déléguer un de ses membres à la Cérémonie de la Consécration et à l'assemblée annuelle du Synode. Notre président B. Jotterand a donc pris part aux différentes manifestations de cette belle journée. L'église convie en effet chaque année les directeurs des établissements d'instruction ainsi que les représentants des associations d'enseignants, montrant ainsi son intérêt pour toutes les questions d'éducation. Qu'elle en soit remerciée.

E. B.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TM, ET RS.

L'Assemblée d'automne est fixée au **samedi 17 novembre** à 14 h. 30 précises, à l'**Aula du Belvédère** (Ch. des Croix-Rouges). Mme Marguerite Sy de Lyon nous parlera de l'Aurès. Son passé ; son visage ; caractère et

mœurs des habitants. Le banditisme ; crise actuelle. **Projections en couleur.**

Une exposition des travaux des collègues brevetés cet automne sera organisée dès 14 h.

Tous les collègues sont cordialement invités à cette réunion.

Le Comité.

MORGES. — GYMNASTIQUE.

Reprise des leçons au corps enseignant vendredi 16 novembre, à 17 h., au local de gymnastique de Morges.

R. Liardet.

SOIRÉE DU CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT A MORGES

Ce sympathique ensemble nous transmet le programme de son 10^e concert annuel :

Oeuvres de Mozart, chansons populaires harmonisées par A. Sala, quatre chansons de notre collègue Jean Apothéloz sur des textes de Gilbert Trolliet : « La balle au bond » (en première audition).

Pour marquer ce dixième anniversaire, nous réentendrons avec joie quelques-uns des chœurs des précédents concerts.

Mme Simone Dublois nous revient avec de vieilles chansons françaises, des chansons de Dalcroze et des imitations.

Enfin, la Compagnie lausannoise du **Lyceum** — dont l'éloge n'est plus à faire — interprètera un opéra-bouffe désopilant de Terrasse sur un livret de G.A. de Cavaillet et R. de Flers : **Chonchette**. Disons seulement qu'une blanchisseuse y est aux prises avec un vieux cabotin, un photographe, un vicomte et un baron !

Voilà, n'est-il pas vrai, de quoi vous faire passer une charmante soirée ! Ajoutez-y le plaisir d'y retrouver de nombreux collègues dans une ambiance sympathique et vous n'hésitez pas à venir nombreux au **Casino de Morges** le **samedi soir 17 novembre**, à 20 h. 30 précises.

La location est ouverte dès le 12 novembre à l'épicerie Mullener, Morges, tél. (021) 7 23 41. Prix des places : 2.—, 2.50, 3.— et 4.— francs (+ taxe).

E. B.

REMISE DES BREVETS A L'ÉCOLE NORMALE

Conformément à la tradition, le comité S.P.V. a été courtoisement invité à participer à la cérémonie du 20 octobre dernier. M. P. Oguey, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes a remis personnellement leur brevet à nos nouveaux collègues. M. J. Zeissig, directeur, s'adressa en termes excellents aux impétrants, tandis que le Chœur de l'E.N. rehaussait la cérémonie par deux beaux chœurs récemment donnés à la cathédrale.

A la suite des examens d'automne, les brevets suivants ont été délivrés :

Brevets pour l'enseignement primaire

MM. Fornallaz Jean-François, à Bex ; Henry Alix, à Lausanne ; Jaccard Charles, à Lausanne ; Petter Raymond, à Aigle ; Reymond Henri,

à Denges ; Visinand André, à Lausanne. Mme Girardet Nelly, à Lausanne. Mlles Ferrier May, à Vevey ; Juriens Françoise, à Lausanne ; Presia Nicole, à Renens ; Risold Antoinette, à Salavaux (Vully).

Brevets pour l'enseignement ménager

Mlles Bieri Line, à Renens ; Chédel Marianne, à Avenches ; Devantay José, à Vallorbe ; Gempeler Marinette, à Lausanne ; Lugeon Georgette, à Marcelin sur Morges ; Pittet Anne-Marie, à Echallens.

Diplôme privé pour l'enseignement ménager

Mlle Huber Madeleine, à Fleurier ; Sœur Monnier Anne-Lise, Le Fenil sur Vevey.

Brevet pour l'enseignement dans les classes de développement

M. Plumettaz Daniel, instituteur à Echerin sur Lutry.

Nous souhaitons le bienvenue au sein du corps enseignant primaire vaudois à tous ces jeunes collègues et formons des vœux bien sincères pour leur carrière pédagogique.

E. B.

INVITATION

La Commission féminine d'évangélisation serait très heureuse d'accueillir en grand nombre les institutrices vaudoises à ses **journées annuelles de paroissiennes**.

Une leur est particulièrement réservée, puisqu'elle a lieu un **dimanche**, par égard pour les personnes qui ne peuvent se libérer en semaine ; c'est celle de **Crêt-Bérard**, le **2 décembre**. On y parlera de **l'amour**, fondement des deux commandements :

Tu aimeras le seigneur — Tu aimeras ton prochain.

H. B.

AUBONNE

Les 10 et 11 novembre, au cinéma Rex, auront lieu des séances d'adieu du cinéma sonore scolaire, au profit des courses d'écoles et de la société des conférences.

A 14 heures, le samedi 10, sont convoqués les écoliers d'Aubonne. Le dimanche 11, à 14 heures, les écoliers des villages voisins ; à 16 h. 30 les écoliers et adultes ; à 20 h. 15, soirée d'adieu pour adultes seulement.

Le film principal est *Gypsi le poulain noir* ; il y aura de nombreux compléments.

Prix uniques : écoliers 1 fr. 10, adultes 2 fr. 20.

Location : Librairie Rey, et auprès de M. Aubert, instituteur.

BLONAY, LA RETRAITE DE SAMUEL CORNAZ, INSTITUTEUR

Le cas est rare, de plus en plus, d'un collègue qui consacre sa vie entière aux enfants d'un même village, et lorsque ce maître peut garder jusqu'au bout la verdeur d'esprit et l'enthousiasme qui animaient sa jeunesse, on comprend que l'hommage qui lui est rendu au jour de la retraite soit particulièrement vibrant. Il en est ainsi de Samuel Cornaz, instituteur

à Blonay depuis 38 ans, auquel les autorités surent témoigner de façon charmante leur attachement et leur reconnaissance au cours d'une soirée toute de sympathique cordialité, jeudi 1er novembre. Nous nous associons d'autant plus agréablement à cet hommage que Samuel Cornaz fut un collègue excellent, dont la riche expérience et le sens pratique aux ressources inépuisables n'avaient d'égal que la courtoisie. Il présida trois ans la section de Vevey, dont bien des membres ont encore en mémoire les assemblées itinérantes qu'il organisa, au marais des Tenasses en particulier. Fervent adepte de la Croix-Bleue, il ne se lassa jamais de lutter contre les abus de l'alcoolisme, attitude qui a sa grandeur au sein d'une population vigneronne.

Au nom de ses très nombreux amis, nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite dans ce coin de pays auquel il a tant donné.

R.

SECTION DE LAUSANNE. — NÉCROLOGIE

Pierre Ferrier. — Le 27 octobre, une triste nouvelle nous parvenait : Pierre Ferrier, instituteur à Lausanne, n'est plus ! Ferrier, le sportif plein de santé, à la juvénile vitalité malgré ses 50 ans, terrassé par la maladie ? Nous ne pouvions y croire. Quelques jours auparavant, nous l'avions encore vu paraissant être en parfaite santé ! Et la mort guettait ! Quelques jours de maladie... et c'était fini !

Pierre Ferrier avait débuté dans l'enseignement en 1925, époque où, souvent, il fallait attendre des mois, des années même pour pouvoir obtenir un poste définitif. Après quelques remplacements, notre regretté camarade fut nommé à Chevroux où il passa 13 ans, puis à Lausanne en 1939. Veveysan de naissance et passionné du lac, Pierre Ferrier eut la satisfaction de passer toute sa trop courte carrière dans des localités riveraines. Il aimait s'isoler sur le lac, comme il jouissait d'être seul pour parcourir la campagne et gravir la montagne en de longues randonnées. Pourtant, Pierre Ferrier ne fuyait pas la société et, régulièrement, il retrouvait ses amis, ses camarades, surtout ceux qui pratiquaient sports et gymnastique, et c'était un plaisir de passer quelques instants avec lui.

Lors du culte funèbre à la chapelle de l'Hôpital cantonal, le pasteur évoqua les qualités de l'époux et du père ; le représentant de la Direction des Ecoles parla du maître consciencieux et plein d'entrain. Après le suprême adieu du personnel enseignant lausannois et du collègue de Montriond, de ses camarades de classe, la dépouille mortelle de Pierre Ferrier nous fut enlevée pour toujours ! Ce décès inattendu plonge dans l'affliction une épouse dévouée, deux filles pleines de tendresse pour leur papa ! Que la sympathie de tous les amis de leur cher disparu soit un réconfort dans leur douleur, une source de courage pour l'avenir.

Collègues! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

Séance du 17 juillet 1956

Présidence de Monsieur Pierre OGUEY, vice-président

Le Conseil

vu l'exposé du Département des finances,
prend les décisions suivantes modifiant et remplaçant sa décision du
7 octobre 1955 concernant les dispositions d'application pour le verse-
ment de l'allocation de ménage :

Le versement d'une allocation de ménage est conditionné par les
principes suivants :

- a) l'intéressé (e) doit contribuer non seulement à son propre entretien
mais encore à celui d'une personne (épouse ou ascendant direct sous
certaines conditions) ou de plusieurs personnes (épouse et enfants
ou ascendants directs sous certaines conditions) ;
- b) au surplus, l'intéressé doit avoir un ménage en propre.

**I. Célibataires, veufs ou divorcés avec un ou des ascendants directs
à charge :**

l'allocation de ménage sera versée aux conditions suivantes :
si l'ascendant a un revenu inférieur à fr. 2500.— par an ou si pour
2 ascendants leur revenu est inférieur à fr. 4000.— par an ; étant
entendu, au surplus, que l'aide du fonctionnaire doit être relative-
ment importante, à savoir qu'elle doit être équivalente au moins au
20 % du traitement global mais en décomptant automatiquement de
l'aide accordée un montant mensuel de fr. 240.— si l'intéressé vit
avec ses parents.

II. Couples :

- a) *couples dont les deux conjoints travaillent à l'Etat :*
il ne sera versé qu'une allocation de ménage et au mari ;
- b) *couples dont l'épouse travaille à l'Etat et le mari dans le privé :*
 1. aucune allocation de ménage ne sera versée à l'épouse ;
 2. Il n'y aura pas de réduction d'allocation complémentaire dans
le cas où le mari gagne moins de fr. 7800.— par an ;
- c) *couples dont le mari travaille à l'Etat et le conjoint dans le privé :*
l'allocation de ménage sera versée.

III. Veufs ou veuves :

- a) *avec ménage en propre, mais ne recevant pas d'allocations pour
enfants :*
considéré comme célibataire, il ne sera pas versé d'allocation ;
- b) *recevant des allocations pour enfants :*
l'allocation de ménage sera versée.

IV. Divorcés :1. *Sans enfant :*

- a) *non astreints au paiement d'une pension alimentaire pour l'ex-femme :*
il ne sera pas versé d'allocation de ménage ;
- b) *astreints au paiements régulier d'une pension alimentaire à l'ex-femme :*
il ne sera pas versé d'allocation de ménage ;
- c) *astreints au paiement, sous forme d'un capital unique, d'une pension alimentaire à l'ex-femme :*
il ne sera pas versé d'allocation de ménage ;

2. *Avec enfants :*

- a) *astreints au paiement d'une pension alimentaire pour un ou des enfants :*
l'allocation de ménage sera versée ;
- b) *astreints au paiement d'une pension alimentaire aux enfants et à l'ex-femme :*
l'allocation de ménage sera versée ;
- c) *qui a la puissance paternelle, pourvoit à l'entretien d'un ou plusieurs enfants et a un ménage en propre :*
l'allocation de ménage sera versée.

V. Divorcées :a) *sans enfant :*

il ne sera pas versé d'allocation de ménage ;

b) *avec enfants, le mari n'étant pas astreint au paiement d'une pension alimentaire :*

l'allocation de ménage sera versée si les enfants sont à la charge de l'intéressée, soit même formule que pour les veuves recevant des allocations pour enfants ;

c) *avec enfants, le mari étant astreint au paiement d'une pension alimentaire pour elle et pour les enfants :*

il ne sera pas versé d'allocation de ménage ;

d) *avec enfants, le mari étant astreint au paiement d'une pension alimentaire pour les enfants seulement :*

il sera versé l'allocation de ménage si l'intéressée a un ménage en propre.

VI. Séparés de corps par jugement :a) *mais dont l'épouse ne travaille pas à l'Etat :*

l'allocation de ménage sera versée pour autant que le fonctionnaire ait un ménage en propre :

b) *épouse dont le mari travaille dans le privé :*

1. *Sans enfant :*

il ne sera pas versé d'allocation de ménage ;

2. *Avec enfant :*

a) *pour le cas où le mari verse une indemnité pour les enfants :*
l'allocation de ménage sera versée si la fonctionnaire prouve, par bail, qu'elle a un ménage en propre ;

b) *pour le cas où le mari verse une indemnité pour l'épouse et l'enfant :*

il ne sera pas versé d'allocation de ménage.

VII. Fonctionnaire féminin marié ayant la charge complète d'un ménage (complément à II b) :

il s'agit des cas où une femme travaillant dans l'administration et son mari dans le privé voit son salaire devenir le seul gain effectif du ménage. Il s'agit exclusivement de cas où le mari, victime d'une maladie grave, ne touche plus de salaire de son employeur ou encore par suite d'une invalidité importante ne peut plus travailler. L'allocation de ménage sera versée pendant le temps où les circonstances indiquées ci-dessus sont réalisées.

Extrait conforme, levé le 20 juillet 1956, l'atteste,

Le chancelier : signé : Henry (L.S.)

GENÈVE

U.I.G. — GROUPE DES JEUNES

Au printemps dernier, saison prédestinée les groupes des jeunes de l'U.I.G.-Dames et de l'U.I.G.-Messieurs s'étaient réunis pour travailler ensemble à l'étude de la composition. Ces réunions, qui avaient lieu dans un établissement de la place du Cirque, n'avaient rien de clownesques. Ce fut pourtant le début d'une collaboration moins spectaculaire et plus intime...

En effet, grâce à des éléments nouveaux, chez les dames comme chez les messieurs, grâce à ces jeunes collègues, sympathiques et pleins d'entrain, ce groupe des jeunes, tripartite cette fois-ci et d'autant plus vivant, va prendre un essor nouveau. Pour répondre aux goûts de chacun et de chacune, plusieurs groupes vont être créés et vont se mettre au travail. Mais plus d'études sérieuses, il va s'amuser... et nous divertir !

Idées et désirs ne manquent pas. La première réalisation sera probablement une **fête d'Escalade** sensationnelle, à laquelle nous serons tous invités.

Je ne puis donner aucune précision à ce sujet pour l'instant, mais gageons que ce sera une réussite. En attendant, disons à ces jeunes collègues bravo et merci.

Et vive le groupe des jeunes de l'U.I.G. !

J. E.

U.I.G. - AGMEP. — VOLLEY-BALL

Dans sa dernière séance le comité de l'AGMEP. a décidé d'organiser un **cours de volley-ball**. Ce cours aura lieu en principe au début de l'année prochaine dans la nouvelle salle de Geisendorf (environ 3 séances).

Afin de l'organiser le mieux possible, le comité voudrait savoir sur quel effectif il peut compter. Aussi demande-t-il à tous les amateurs de s'annoncer au soussigné jusqu'au **samedi 17 novembre**.

Il est bien entendu qu'il s'agit d'une inscription sans engagement. Peut-être est-il également judicieux de préciser à cette occasion que ce cours (comme les autres d'ailleurs) est destiné aux membres de l'**UAEE**, comme à ceux des **U.I.G. Dames et Messieurs**.

Le trésorier vous rappelle la **cotisation** annuelle (1957) de 8 francs, payables au C.C.P. I 105 36 (Association Genevoise des Maîtres d'Education Physique). Il vous est reconnaissant de lui faciliter la tâche. Des remboursements seront présentés sous peu aux retardataires.

Merci à tous les collègues... qui n'oublieront pas ni cotisation ni inscription.

Jean Eigenmann, ch. Mestrezat 5 B, tél. 34 16 11.

Le coach

U. A. E. E. — CONVOCATION

Le mercredi 21 novembre, à 17 heures, à la Taverne de la Madeleine, au cours d'un thé sympathique, vous pourrez entendre M. G. Lecoultre vous parler des écoles d'altitude de Corbeyrier et de Montana.

Venez nombreuses !

C. G.

C. E. M. E. A.

Week-end de travaux manuels artistiques samedi 17 novembre et dimanche 18 novembre à Genève. Ce week-end est destiné à tous ceux qui ont déjà suivi un stage de base.

Quatre techniques sont proposées : ficelle, terre, tissage, décoration.

Prière à ceux qui désirent s'inscrire de le faire auprès de C. Schaefer, Grand-Pré 8, Genève, en indiquant la technique choisie.

Délai d'inscription pour les stagiaires habitant hors de Genève, mardi 13 novembre. Participation aux frais : environ 3 fr. 50.

Des instructions particulières seront envoyées aux participants.

NEUCHÂTEL

MISE AU POINT

Dans le dernier numéro de l'« Educateur » (compte rendu de l'assemblée des délégués du Cartel), il était question d'une « réponse décevante du Conseil d'Etat à nos revendications ». Nous précisons qu'il ne s'agissait point de problèmes relatifs au Corps enseignant, mais uniquement d'une requête de la V.P.O.D. concernant le personnel de l'administration. En outre, la lettre du Conseil d'Etat donne ses raisons de n'avoir pas jugé nécessaire de convoquer les représentants des associations profes-

sionnelles pour discuter du règlement d'application de la nouvelle loi régissant le personnel de l'administration. C'est ce refus qui nous a amené à qualifier de décevante la réponse de l'autorité cantonale exécutive.

W. G.

PARMI NOS MEMBRES

Admission. — Nos vœux de bienvenue à Mlle Denyse Barrelet, institutrice à Colombier, entrée dans la S.P.N.

Démissions. — Nous souhaitons une douce et longue retraite à Mlle Berthe Franel, à Travers, qui vient de quitter l'enseignement.

Mlle Marie-Claire Nardin, au Locle, se marie. Cette jeune collègue, aimable envers chacun, enseignait avec enthousiasme et dévouement. Le comité de section eut l'avantage de sa collaboration. Elle fut, en effet, une excellente secrétaire des verbaux pendant plusieurs années. Nous lui disons notre reconnaissance et lui présentons nos vœux de bonheur les plus cordiaux.

W. G.

JURA BERNOIS

ASSOCIATION JURASSIENNE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Cours de gymnastique pour filles, à Delémont, les vendredi 23 et samedi 24 novembre 1956, respectivement de 8 h. à 17 h. et 16 h. Le cours est recommandé par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne.

Vos frais de déplacement vous seront remboursés et vous toucherez une indemnité journalière de 6 fr. 50. Veuillez demander les formules d'inscription à Henri Girod, *Tramelan*, tél. (032) 9 35 58 et les lui retourner jusqu'au lundi 12 novembre au plus tard.

La commission technique.

COMMUNIQUÉ

CALENDRIER-CONCOURS DE L'ENTRAIDE AUX JEUNES PAR LE TRAVAIL

Le concours 1956 proposait aux participants de raconter un trait frappant de la vie d'un infirme célèbre... ou d'un autre. Les vies de Beethoven, Roosevelt, Froidevaux et combien d'autres ont été évoquées, mais plus émouvantes encore sont celles des infirmes inconnus du grand public, qui luttent, s'acharnent et persévèrent pour vaincre leur handicap et vivre si possible comme tout le monde.

Tous les concurrents ont été informés de leur résultat, mais voici les noms des premiers gagnants : Mme Dedye, La Chaux-de-Fonds ; Mme Kœnig, Bützberg (Berne) ; M. Pierre Ducommun, Genève ; Mlle Nelly Mayor, Lutry ; Mme R. Chapuis, Le Locle ; Mme Gugger, Corcelles (Neuchâtel) ; M. André Robert, Le Locle ; Mlle Geneviève Rivier, Lausanne ; Mme Bonifas, Leysin ; Mlle Jacqueline Perrin, Fribourg ; Mlle Catherine Besson, Echichens ; Mlle Louise Staehly, Confignon (Genève).

Le Calendrier-Concours de l'Entraide aux Jeunes par le Travail 1957 est aussi doté d'un intéressant concours. Vendu actuellement dans toute la Suisse romande, il est le seul destiné à faciliter la formation professionnelle des handicapés.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Publication des cours d'hiver 1956

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

a) **Cours de ski** du 26 au 31 décembre 1956

1. Verbier
2. Monts-Chevreuils (classe préparatoire pour le brevet d'I.S.)
3. Wengen
4. Grindelwald
5. Sörenberg
6. Stoss
7. Cours préparatoire au brevet d'I.S. pour la Suisse allemande, à Iltios. Le cours préparatoire est obligatoire pour les candidats au cours du brevet d'instructeur de ski qui a lieu au printemps.

b) **Cours de patinage** du 26 au 31 décembre 1956.

1. Bâle
2. Lausanne.

Remarques : ces cours de ski et de patinage sont destinés aux membres du corps enseignant en fonction qui enseignent le ski ou le patinage ou participent à la direction de camps de ski. Toute inscription non accompagnée d'une attestation des autorités scolaires certifiant les renseignements ci-dessus ne sera pas prise en considération. Les débutants ne sont pas admis aux cours de ski. On ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche du lieu où l'on enseigne.

Indemnités : indemnité journalière de fr. 8.50, indemnité de nuit de fr. 5.—, le remboursement des frais de voyage du trajet le plus court du lieu où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions sur format A 4 (format normal) contiendront les renseignements suivants : nom, prénom, profession, année de naissance, le degré de la classe où l'on enseigne, l'adresse exacte, le nombre et le genre de cours d'été et d'hiver suivis dans la S.S.M.G. Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 18 novembre à Max Reinmann, maître de gymnastique, Burgdorf. Tous les collègues inscrits recevront une réponse, affirmative ou pas, au début du mois de décembre. Nous les prions ainsi de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Pour la Commission technique de la S.S.M.G.

Le président : Numa Yersin.

BIBLIOGRAPHIE

Albeniz, sa vie, son œuvre (1860-1909), par Gabriel Laplane, directeur-adjoint de l'Institut français de Madrid. Préface de Francis Poulenc. Paris, Edit. du Milieu du Monde. 1 vol. in-16 Soleil, illustré. Prix : 825 fr. fr.

Voici un ouvrage remarquable autant pour la précision de sa documentation que pour la sûreté et la modestie avec lesquelles il est conduit.

Il comble une lacune importante. En effet, aucune monographie d'ensemble n'avait été, jusqu'ici, consacrée au musicien espagnol mort en 1909.

Les importantes fonctions que remplit, à Madrid, M. Gabriel Laplane, l'ont assurément favorisé dans son travail et lui ont permis de tracer un portrait fidèle d'Albeniz. Mais il fallait, de surcroît, pour faire revivre le compositeur disparu, une connaissance valable de la composition musicale et une technique approfondie des structures harmoniques.

Ce livre plaira, instruira et ouvrira des horizons. Ajoutons qu'Albeniz a beaucoup aimé la France et qu'il est mort à Cambo, achevant sa vie laborieuse et tourmentée au pied de ces mêmes Pyrénées dont l'autre versant avait abrité sa naissance.

Travaux de Noël

Je vous fournis :

1. Outils et couleurs pour **impression sur étoffe.**
2. Feuilles métallisées pour **ornements de Noël.**
3. Matériel et verrerie divers pour **gravure sur verre.**
4. Cire colorée et couleurs spéciales pour la **décoration des bougies.**
5. Paille pour la confection d'**étoiles.**
6. **Manuels** : « Pour les jours de fêtes »
« Étoiles en paille »



FRANZ SCHUBIGER - WINTERTHUR

Partie pédagogique

PRO JUVENTUTE ET L'ÉCOLIER

L'enfant d'âge scolaire peut bénéficier de l'activité bienfaisante de Pro Juventute. C'est ainsi que 1250 enfants ont passé de belles vacances dans une famille ; 40 garçons suisses ont pris part à deux camps de vacances de trois semaines organisés à Borkum, sur la côte allemande de la mer du Nord ; 19 écoliers ont passé un merveilleux séjour dans des familles suisses de la région de Bordeaux. On devine les démarches et les frais qu'entraînent ces déplacements et leur organisation. Pro Juventute étend son rayonnement à l'étranger en invitant les enfants suisses qui y habitent à venir passer quelques semaines dans leur patrie. Séjour bienfaisant pour tous et plus particulièrement pour les 102 enfants qui ont dû être placés en sanatoria pour suivre des cures et des traitements médicaux. 200 enfants suisses d'Allemagne orientale ont pu être hébergés chez nous durant plusieurs semaines. Le Fonds Pro Juventute en faveur de l'enfant malade est mis à contribution pour permettre le traitement de petits tuberculeux vivant en Suisse. Il consacre à l'aide aux enfants asthmatiques plusieurs milliers de francs chaque année.

Collecte de fruits, développement des soins dentaires contribuent à l'amélioration de la santé des enfants des régions montagneuses qui connaissent aussi les dons de skis.

Enfin nos journaux d'enfants, « Cadet Roussel » et « Ecolier romand » ne sauraient poursuivre leur heureuse carrière sans le soutien financier de Pro Juventute. C'est pourquoi maîtres et maîtresses d'école se feront un devoir de collaborer une fois de plus à la vente annuelle de timbres et de cartes.

A. Chz

POUR NOËL

A LA PORTE DE L'ÉTABLE

Nativité

Cette Nativité s'adresse plus particulièrement aux enfants de 9 à 10 ans. Le nombre des personnages peut être variable : on peut se contenter de trois bergers ou à augmenter à volonté l'effectif. Le même, d'ailleurs, peut être chargé de tout le texte attribué aux bergers. Un chœur ad libitum terminera la saynète. En outre, toujours faciliter l'exécution de ce Noël par des classes ou des groupes très divers dans leur composition, le personnage de Daniel pourra être tenu par une fillette, sous le nom d'Elisabeth.

Personnages :

Jean, garçon de Bethléem Samuel, fils d'un menuisier
 Anne, sa sœur Daniel, fils d'un hôtelier
 Des bergers.

Scène I

Jean, Anne

JEAN. — Allons, viens, Anne !

ANNE. — Je n'ose pas...

JEAN. — Ah toi, tu es bien une fille ! Quelle peureuse !

ANNE. — Si papa savait...

JEAN. — Crois-tu qu'il s'occupe de nous ! Il a autre chose à faire, ce soir !

ANNE. — C'est vrai ! Que de monde, chez nous ! Au moins cent personnes ! Tu as vu la salle à manger ?

JEAN. — Des brebis entières rôties à la broche, des plats hauts comme des montagnes !

ANNE. — Et dans la cour ? Tous ces ânes alignés, ces chameaux, ces tas de bagages !

JEAN. — Qu'est-ce qu'ils vont gagner des sous, nos parents !

Scène II

Les mêmes, Samuel

SAMUEL. — Bonsoir.

JEAN. — Tiens ! Samuel ! Tu n'es pas couché ?

SAMUEL. — Impossible de dormir avec ce va-et-vient dans la ville. Sans compter que mon père, le menuisier, a raboté toute la nuit ! Et vous, qu'est-ce que vous faites ici ?

JEAN. — Nous venions... à l'auberge...

SAMUEL. — Laquelle ?

ANNE. — Celle-ci...

SAMUEL. — A l'Hôtellerie du Lion d'Or ? Vous ? Mais votre père...

JEAN. — Oui, oui, notre père tient l'Auberge de la Couronne, et il déteste l'hôtelier du Lion d'Or, je le sais. Pourtant, c'est bien ici que nous allons.

ANNE. — Frappe donc, Jean.

SAMUEL. — Vous venez emprunter quelque chose ?

JEAN. — Ah non ! notre père a de tout !

ANNE. — Jean, il faut lui expliquer.

JEAN. — Tu crois ?

ANNE. — Ecoute, Samuel, tu sais que depuis quelques jours des gens viennent de partout à Bethléem se faire inscrire.

SAMUEL. — Oui, parce que l'Empereur veut connaître le nombre de ses sujets. Il les compte, quoi ! C'est bien ce qui m'empêche de dormir ! La ville est sens dessus-dessous.

ANNE. — Il vient des gens de partout dans notre ville ; c'est pour ça que les auberges sont si pleines.

SAMUEL. — Tellement pleines qu'elles doivent refuser du monde, paraît-il...

JEAN. — Justement. Tout à l'heure, nous avons entendu frapper à notre porte. C'était un homme du Nord, de Nazareth, je crois, qui demandait un abri.

SAMUEL. — Il était seul ?

JEAN. — Non, avec sa femme...

ANNE. — Elle portait un bébé, mais un bébé tout petit, tout petit. Je crois bien qu'il venait de naître !

SAMUEL. — Et alors ? Où les avez-vous logés ?

JEAN. — Ah ! c'est dur à dire, mais mon père a refusé de les recevoir.

SAMUEL. — Pourquoi ?

JEAN. — Il ne lui restait qu'une chambre, et il en voulait un bon prix. Le pauvre voyageur était trop misérable. Alors mon père l'a renvoyé.

ANNE. — Et la femme aussi, avec le bébé !

SAMUEL. — Il n'a pas voulu les laisser entrer !

JEAN. — Anne et moi, nous aurions tellement voulu qu'il ait pitié du bébé !

ANNE. — Alors nous les avons suivis. J'ai été vite chercher l'oreiller et la couverture de ma poupée, Jean a attrapé des dattes à la cuisine, avec un peu de lait, et nous avons couru pour les rejoindre.

SAMUEL. — Et où sont-ils ?

JEAN. — Ils viennent d'entrer à l'Hôtellerie du Lion d'Or.

SAMUEL. — L'hôtelier les a reçus ? Ça m'étonne, car je l'ai entendu dire à mon père qu'il n'aurait pas la place de loger même une souris !

JEAN. — Je te dis qu'ils sont ici.

ANNE. — Alors, frappe !

SAMUEL. — Attendez ! Je veux entrer avec vous. Mais laissez-moi le temps d'aller chercher aussi un cadeau. Mon père fabrique des jouets. Je suis sûr qu'il m'en donnera un pour le petit enfant. Je reviens tout de suite !

Scène III

Jean, Anne, des bergers

ANNE. — Oh ! regarde tous ces gens ! Ils viennent ici ?

JEAN. — Ils cherchent sans doute une auberge.

UN BERGER. — Etes-vous venus pour voir l'enfant ?

ANNE. — Pour voir l'enfant ? Quel enfant ?

JEAN. — Enfin, oui, nous cherchons un enfant. Vous aussi ?

LE BERGER. — Nous gardions nos troupeaux dans les champs, quand un ange nous a annoncé la nouvelle.

ANNE. — Quelle nouvelle ?

UN BERGER. — Dieu vient de donner à la terre un Sauveur, il a envoyé aux hommes son Fils, il est à Bethléem, dans une étable.

ANNE. — Vrai?... Mais.. Oh ! Jean, il faut savoir ! (Aux bergers :) Il y a ici, dans cette hôtellerie, un petit enfant beau comme une étoile tombée du ciel. C'est peut-être celui que vous cherchez.

JEAN. — Nous allons le savoir. Je frappe. (Il frappe ; la porte s'ouvre.)

Scène IV

Les mêmes, Daniel

JEAN. — Tiens, c'est Daniel.

DANIEL. — Que voulez-vous ? Mon père est occupé.

JEAN. — As-tu vu un homme avec son âne...

ANNE. — ... Et une femme très belle portant un enfant tout petit...

JEAN. — Ils sont entrés chez vous tout à l'heure...

ANNE. — Ils venaient de Nazareth...

JEAN. — Ils avaient l'air pauvre...

ANNE. — Et si fatigué...

DANIEL. — Oui, c'est ces gens que mon père a fourrés à l'étable. Que leur voulez-vous ?

JEAN ET ANNE. — A l'étable !

ANNE. — Alors, c'est bien lui !

DANIEL. — Qui ça ?

JEAN. — Ces bergers viennent de nous l'apprendre ; cet enfant est le Fils de Dieu !

ANNE. — Le Seigneur, notre Roi !

UN BERGER. — Venu du ciel nous apporter le pardon et la paix.

JEAN. — Et nous, nous lui apportons du lait...

ANNE. — Des couvertures...

UN BERGER. — Un joli agneau nouveau-né...

UN AUTRE. — Un sifflet taillé dans un roseau...

UN AUTRE. — Le grelot de mon chien...

Scène V

Les mêmes, Samuel

SAMUEL (accourant). — Et moi, j'ai un chameau de bois rouge et vert !

DANIEL. — Et vous voulez voir cet enfant ?

ANNE. — Comment s'appelle-t-il ?

DANIEL. — Jésus. Et son père Joseph. Il est charpentier.

JEAN. — Laisse-nous entrer, Daniel. Nos ne ferons pas de bruit.

UN BERGER. — Nous avons marché toute la nuit pour voir le petit enfant...

UN AUTRE. — Et pour lui apporter nos offrandes.

ANNE. — Quel dommage qu'il ne soit pas entré chez nous !

JEAN. — Comme papa regrettera de lui avoir fermé sa porte !

SAMUEL. — Tu as de la chance, Daniel, de l'avoir dans ta maison !

UN BERGER. — Ne parlez pas ainsi. Les anges nous l'ont dit : Jésus est venu pour tous les hommes. Nous pouvons tous l'accueillir dans notre cœur.

UN AUTRE. — Et ils chantaient, les anges ! Quelle belle musique !

DANIEL. — Que disaient-ils encore ?

TOUS LES BERGERS. — Gloire à Dieu ! Paix sur la terre !

DANIEL. — Entrez, maintenant, venez voir l'enfant. Faites doucement ! Vous le verrez, dans la crèche, sur la paille, il dort, et il sourit...

(Tous passent la porte, l'un après l'autre, les bergers fermant la marche.)

TOUS. — Paix sur la terre ! Gloire à Dieu !

Chœur

Jacques Bron.

LES ROIS MAGES

*Donc, Balthazar, Melchior et Gaspard, les Rois Mages,
Chargés de neufs d'argent, de vermeil et d'émaux
Et suivis d'un très long cortège de chameaux,
S'avancent, tels qu'ils sont dans les vieilles images.*

*De l'Orient lointain, ils portent leurs hommages
Aux pieds du fils de Dieu, né pour guérir les maux
Que souffrent ici-bas l'homme et les animaux ;
Un page noir soutient leurs robes à ramages.*

*Sur le seuil de l'étable où veille saint Joseph,
Ils ôtent humblement la couronne du chef
Pour saluer l'enfant qui rit et les admire.*

*C'est ainsi qu'autrefois, sous Augustus Caesar,
Sont venus, présentant l'or, l'encens et la myrrhe,
Les Rois Mages Gaspard, Melchior et Balthazar.*

J.-M. de Hérédia.

L'ÉTOILE DES MAGES

*Ils perdirent l'Etoile, un soir. Pourquoi perd-on
L'Etoile ? Pour l'avoir trop regardée...
Les deux Rois Blancs, étant des savants de Chaldée,
Tracèrent sur le sol des cercles, au bâton.*

*Ils firent des calculs, grattèrent leur menton...
Mais l'Etoile avait fui comme fuit une idée.
Et ces hommes dont l'âme eut soif d'être guidée
Pleurèrent en dressant les tentes de coton.*

*Mais le pauvre Roi Noir, méprisé des deux autres,
Se dit : « Pensons aux soifs qui ne sont pas les nôtres.
Il faut donner quand même à boire aux animaux. »*

*Et, tandis qu'il tenait un seau plein d'eau par l'anse
Dans l'humble rond de ciel où buvaient les chameaux
Il vit l'Etoile d'or qui dansait en silence.*

Edmond Rostand.

EPIPHANIE

Quand cheminaient les mages...

*Gaspard, que dis-tu de la nuit ?
— Je la trouve étonnamment pure,
Au ciel de cristal resplendit
Je ne sais quelle aube future...*

*Melchior, que dis-tu de la nuit ?
— Je la vois étrangement claire,
Tout l'insondable désert luit,
D'où vient cette intense lumière ?*

*Pensif, Balthasar, lui, se tait.
Puis, sa voix s'élève, lointaine...
— Jamais n'a flotté tant de paix,
D'amour, la nuit entière est pleine !*

*O nuit, que tes dons sont royaux,
Pureté, paix, amour, lumière !
— Honteux de leurs pauvres joyaux,
Trois rois courbent leur tête fière.*

Léa Coulon.

Quelques indications

Quand cheminaient...

Les mages passent sur la scène tandis que le lecteur lit cette phrase.

Ier quatrain. — Melchior pose la question : *Gaspard...*

Ile quatrain. — Gaspard, à son tour, pose la question à *Melchior...*

IIIe quatrain. — Attendre un moment, puis le lecteur dit la première moitié du quatrain. C'est Balthasar qui le termine.

IVe quatrain. — Les rois mages ensemble disent la moitié du quatrain. Le lecteur achève pendant que les rois courbent la tête.

Le texte gagnerait beaucoup si les récitants étaient vêtus en mages.

LA LÉGENDE DES TROIS ROIS MAGES

*On voit, au cours des nuits d'été
Parmi l'éther illimité
Briller d'une splendeur neigeuse
Comme l'eau vive d'un torrent,
Trois étoiles : Aldébaran
Et Sirius, et Bételgeuse.*

*Ces trois étoiles qui, là-haut,
Perlent comme trois gouttes d'eau
Sur l'écharpe des nuits lunaires,
Ce sont les âmes des trois Rois
Qui, dit-on, régnèrent, tous trois
Sur de vieux pays légendaires.*

*Guidés par une flamme d'or,
Les trois Rois, Gaspard, Melchior,
Et Balthasar, comme on les nomme,
Quittèrent leur ciel fortuné
Sachant qu'un Dieu leur était né,
Un Dieu qui prit le corps d'un homme.*

*Et s'en vinrent à Bethléem
Où souriait l'Enfant divin
Parmi la paille d'une étable ;
Pour lui porter, humble de cœur,
Leurs beaux présents, tous trois en cœur,
Et leur tendresse charitable.*

*Et c'est depuis ces jours bénis
Au sein des mondes infinis
Où la nuit claire tend ses voiles,
En souvenir de leurs bienfaits,
Que le souverain Maître a fait.
De leurs trois âmes, trois étoiles.*

Jalabert.

L'ENFANT ROI

*Pour endormir un petit roi,
Il faut un berceau de soie blanche.
Pour endormir un petit roi
La reine doit chanter tout bas.*

*Mais je connais un petit roi
Qui fut couché sur de la paille.
Et sa maman disait tout bas :
« Mon doux bébé, n'as-tu pas froid ? »*

*Non le bébé n'avait pas froid,
Il écoutait le chant des anges
En suçant son tout petit doigt,
Le roi mignon riait parfois.*

*Et c'est Jésus, ce petit roi.
Jésus, le plus grand roi du monde...
On l'a cloué sur une croix...
Et il est mort... Oh ! pauvre roi !*

*Seigneur Jésus, tu es mon Roi,
Mon Roi vivant, mon Roi que j'aime.
Seigneur Jésus, je suis à Toi,
Et je veux t'obéir, mon Roi.*

OU ALLEZ-VOUS BERGERS ?

*Où allez-vous Bergers ?
Vous semblez bien pressés...
Vos moutons dans les champs
Vous cherchent en bêlant.*

*Un sauveur adorable
Cette nuit nous est donné
Dans une pauvre étable ;
Nous allons l'admirer.*

*Où allez-vous les Mages ?
En si bel équipage ?
Pourquoi avez-vous fui
Votre lointain pays ?*

*Nous venons d'Orient,
Suivant l'étoile d'or,
Déposer nos trésors,
Aux pieds de cet Enfant.*

*Et vous les petits anges
Où volez-vous ainsi ?
Je vois des ailes blanches
Tomber du Paradis.*

*C'est Noël, c'est Noël !
Nous venons tout heureux
Des quatre coins du Ciel
Prier le Fils de Dieu.*

(Pernette Chaponnière)

Vie enfantine

L'INSPIRATION, OU « AU TEMPS DES LACUSTRES »

Lorsque nous parlons des Lacustres, à nos gosses de 10 ans, j'ai l'impression qu'ils les classent dans la même catégorie que les fées, les enchanteurs, les lutins et autres génies. Du reste, les hommes des cavernes, les Lacustres, les Helvètes, les Romains et autres « Anciens » nos ancêtres avaient de si curieuses manières de vivre... Les mythes se mêlant aux légendes, et les légendes à l'histoire... Ulysse, Hercule, Jupiter et Jules César... que tous ces personnages peuvent vivre en bonne et honorable compagnie avec ceux des contes et des fables...

Et ce qui n'est pas histoire-science dans l'esprit des enfants, ne leur en n'apporte pas moins inspiration, imagination ou émotion en histoire-récit.

... Or donc, je brossais un tableau aussi complet que possible de la vie des Lacustres. — ... Drôles de gens qui, non contents d'avoir vécu « il y a si longtemps », s'avisèrent encore d'aller bâtir au-dessus de l'eau, élément instable et dangereux par définition... tandis que parlez-moi de la ferme de mes parents, solidement assise sur la terre, sous son grand toit...

... Pour aller sur l'eau — ça, même mes petits Jurassiens le savent — il faut des bateaux. Alors le gros problème se présente : Comment abattre, puis creuser, les troncs d'arbres, jusqu'à en obtenir des pirogues, sans les outils que papa emploie dans sa ferme ?

Et le maître de poser la question...

— ... Silence et réflexion...

... qui inspirent enfin Alain, un des plus vifs et des plus malins :

— Pour scier les troncs d'arbres, ils employaient des colonnes vertébrales d'animaux...

Après cette réponse, ne venez pas me dire qu'Alain n'a jamais visité le musée des sciences naturelles...

Et il dépasse largement ce gosse qui m'écrivit une fois :

« ... un chemin de fer à crème à hier... ». (Il faut bien dire que nous sortions de la guerre et que la crème jouissait alors d'un prestige que quelques années d'abondance ont suffi à lui enlever.)

Mais quand même !...

Michel Béranek.

BIBLIOGRAPHIE

Trois Voix, par J. Burdet. Maurice et Pierre Foetisch, édit., Lausanne.

Prix : 4 fr.

On connaît le premier fascicule contenant des chœurs harmonisés et adaptés pour soprano, alto et basse par Jacques Burdet. Ceux qui ont eu le bonheur de l'utiliser dans leur classe savent le plaisir de qualité qu'y trouvent les grands élèves, en particulier les garçons à la voix ingrate ; au moins ils peuvent chanter avec leurs camarades, apprendre à lire la clé de fa et s'initier à la littérature chorale des grands maîtres.

On est heureux d'apprendre qu'un deuxième fascicule vient de paraître dans lequel on retrouve toutes les valeurs contenues dans le premier : 36 chœurs variés qui constituent un programme d'étude qui plaira à tous. On espère que le Département de l'instruction publique aura la générosité de pourvoir les classes du degré supérieur de ce remarquable instrument de travail.

A. C.

Technique comptable, par L. Benoît, R. Chevalley et R. Moriggia, professeurs à l'École de Commerce de Lausanne (1 volume de 340 pages, Librairie Payot, Lausanne, 1956). Prix : 11 fr. 50.

La concurrence croissante, l'augmentation des charges d'exploitation et les progrès techniques obligent les chefs d'entreprise à exiger de leur comptabilité des renseignements toujours plus nombreux, plus précis et plus rapides. Le nouvel ouvrage de MM. L. Benoît, R. Chevalley et R. Moriggia, « Technique comptable » suit cette évolution. Qu'on en juge par l'énumération succincte de son contenu, qui peut être groupé sous quatre chefs :

Adaptation des parties doubles à la décomposition du compte de marchandises, à la comptabilisation de l'Icha, de l'AVS, aux divers systèmes à décalque et à journaux divisionnaires et à l'établissement des plans comptables décimaux. Innovation pour la Suisse romande : exposé de la comptabilité simplifiée pour petites et moyennes entreprises artisanales et commerciales, facilitant l'élaboration de statistiques et la détermination des résultats intermédiaires.

Cas spéciaux : opérations sur valeurs mobilières et immobilières, affaires à la commission et en participation, procédés modernes de comptabilisation des opérations traitées en monnaies étrangères.

Sociétés commerciales. Six chapitres précisent leur nature juridique et donnent les formules nécessitées par leur fondation, la détermination et la répartition des bénéficiaires, la réorganisation financière et les emprunts obligataires. Fait rare dans les ouvrages publiés dans notre pays : Les sociétés à responsabilité limitée, les coopératives et les transformations d'entreprises font l'objet d'une analyse approfondie.

Après une étude sommaire de la comptabilité bancaire et des prescriptions légales qui la régissent, la comptabilité industrielle donne lieu à un développement méthodique, rehaussé d'une vingtaine de plans graphiques.

La lecture du volume est facilitée par une disposition typographique originale et par le fait que l'exposé théorique de chacun des seize chapitres est suivi de problèmes gradués — au nombre de 260 — comprenant plusieurs épreuves d'examens récents.

Cet ouvrage ne s'adresse pas aux débutants : il trouvera sa place chez les professeurs et étudiants en sciences commerciales, ainsi que dans la bibliothèque des fiduciaires, des hommes d'affaires, des établissements commerciaux, industriels et bancaires.

Eléments de diététique naturelle, par Mme C. Broecker. Un joli volume 14 × 19 cm., sous jaquette illustrée. Prix : 8 fr.

Pour maintenir en harmonieux équilibre toutes les parties vitales de l'être humain, il est nécessaire d'avoir en mémoire le fonctionnement et le processus de la digestion et de connaître l'apport bienfaisant ou malfaisant de chaque sorte d'aliment.

Voici un livre qui résume à merveille toutes ces questions et les met de manière claire et précise à la portée du public.

Il est écrit par une mère de famille qui eut la chance de recevoir, des meilleurs maîtres, l'enseignement d'une saine diététique qu'elle a mis journellement en pratique.

Son but est de faire partager aux autres mères de famille le fruit de cette heureuse expérience. En lisant ce livre et en mettant en pratique ses enseignements, vous apprendrez à vivre plus sainement !

Le vocabulaire à l'école primaire, par Ch. Houdiard. Coll. des carnets de pédagogie pratique.

C'est encore un praticien de l'enseignement qui donne ici de précieuses indications méthodologiques précédées de quelques considérations générales aussi simples que pertinentes. Après avoir donné le point de départ de la leçon et le choix des mots, il montre ce qu'est l'explication des vocables par appel à la sensation, au contexte ou à la définition, l'explication et la mémorisation des mots par appel aux mots associés. Puis il examine les homonymes, les paronymes, le sens premier et les sens dérivés ; enfin il indique comment on utilise les mots acquis. Le « Carnet » se termine par quelques exemples de leçons aux divers degrés. De la saine pédagogie !

CONFÉRENCE GRATUITE

(sans aucun but publicitaire)

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos relatifs à ces démonstrations :

Ecole Secondaire, Le Locle : « ... Au nom de tous les élèves et en mon nom, permettez-moi de vous remercier vivement de la captivante matinée que nous vous devons ; l'attention de tous les participants vous aura montré mieux que je ne pourrais le faire l'immense intérêt suscité par vos expériences de physique ainsi que par vos films et je tiens à vous apporter mes sincères félicitations pour la parfaite mise au point de vos démonstrations. »

Ecole Secondaire, Neuchâtel : « ... Vos démonstrations « A l'avant-garde du progrès » que vous avez bien voulu nous présenter, ont vivement intéressé tant les maîtres que les élèves. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi procuré à nos classes une leçon qui fut fort appréciée. »

Les expériences suivantes font partie du programme :

- La scie en papier
- Changement de couleur sur désir
- La bouteille comme marteau
- Le contrôle des vibrations (Un ton capable de briser un verre à eau)
- Le réfrigérant « Freon »
- La cuisine sur le potager froid
- A la recherche de la lumière
- La musique sur le rayon lumineux
- La propulsion par réaction
- Explosion de poussière

Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S. A.
Département des relations publiques
Tél. 2 61 61 (032)
Bienne

Aussi pour sociétés, clubs, etc.

Ils sont tous de la partie !

Rien d'étonnant là car chacun adore le modelage. Même les élèves peu doués, les rêveurs, développent souvent des qualités surprenantes. Dans tous les degrés d'enseignement, la pratique du relief offre une variation bienvenue à la leçon de dessin.

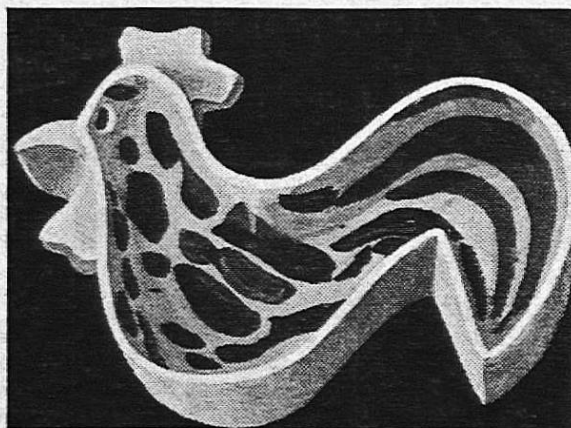
Les objets façonnés dans la glaise Bodmer peuvent être peints, **cuits** et

émaillés. A. Schneider, instituteur à St-Gall, nous présente l'édition revue et augmentée de son guide pratique « Le Modelage » (fr. 1.80). Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous envoyer cet ouvrage à l'examen? Vous profiterez également de notre petite brochure « Essayez donc! », à disposition contre envoi de fr. —.90 en timbres-poste.

La glaise Bodmer est très malléable, ne s'effrite pas et fait la joie du modelleur. Nous la fabriquons d'après les procédés les plus modernes dans nos nouveaux ateliers. Pour la conservation de l'argile, nous livrons un bahut spécial au prix de fr. 87.—. La glaise y reste fraîche — nous le garantissons — pendant 4-5 mois. Demandez un échantillon d'argile et notre prospectus.

E. BODMER & Cie, Fabrique d'argile à modeler

TÖPFERSTRASSE 20 ZÜRICH 45 TÉL. (051) 33 06 55



ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 23 05 12

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE



Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

Duplicateurs

A VENDRE un duplicateur à
rouleau 50 fr. et un duplicateur
plat 25 fr. Les deux avec acces-
soires et en parfait état.

S'adresser: Paul Mottaz, prof.,
Rovéréaz 13, Lausanne.

Tél. 22 29 41.

LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88

Gare de Sébeillon

LAUSANNE

Déménagements

Camionnage officiel C.F.F.

Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant

396
MONTREUX, 17 novembre 1956

XCII^e année — N^o 41

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

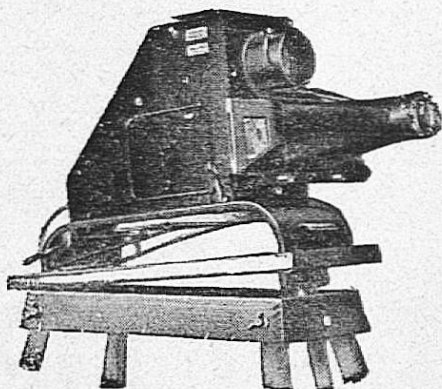
Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Notre maison est spécialisée (depuis 1896)
dans la livraison aux écoles, instituts, hôpitaux,
universités, paroisses, etc., de projecteurs et

Epidiascopes

Obtention rapide et gratuite, par nos soins, de la dispense des droits de douane et de l'exonération de la taxe de luxe pour commandes passées par écoles et institutions d'état. Pour centres d'éducation privés, exonération des taxes.


Demandez tarif illustré et prix spéciaux au distributeur officiel

PHOTO POUR TOUS S.A.

5, BOULEVARD GEORGES FAVON, GENEVE

Téléphone 26 13 10

(Nous examinons avec plaisir toute demande de paiement en 6, 12 ou 18 mois.)

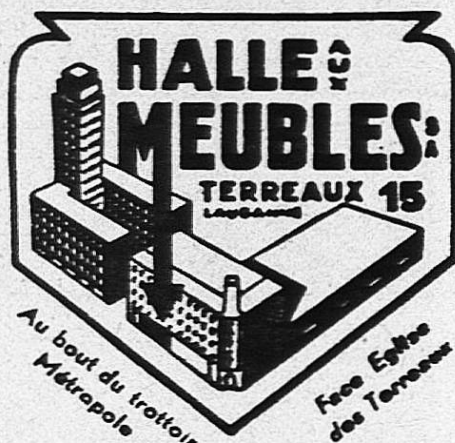
La bonne adresse
pour vos meubles 

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Kenniez-Lilhinée

Eau de table de 1^{er} ordre

** Digestive **